

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Florent LACARRÈRE Maire.

PRESENTS : COTDELOUP Sébastien, FERNANDEZ Sophie, GARROT Virginie, LACARRÈRE Clément, LACARRÈRE Florent, LATAPIE SENGES Lydie, LORILLON Grégory, SANJUAN Isabelle,

PROCURATIONS : CAMBORDE-LOUSTEAU Amandine, FEUGAS Patrice

SECRETAIRE : SANJUAN Isabelle

Date de la convocation : 20/02/2025

Nombre de membres présents : 7

Nombre de procurations : 2

SOMMAIRE

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 février 2025 ;

Délibération

- **Délibération DEL4_20250408** : Approbation du Compte Financier Unique du budget principal 2024,
- **Délibération DEL5_20250408** : Affectation des résultats budget principal 2024,
- **Délibération DEL6_20250408** : Subventions aux associations,
- **Délibération DEL7_20250408** - Vote du Budget Primitif communal 2025,
- **Délibération DEL8_20250408** - Fiscalité locale - Vote des taux,
- **Délibération DEL9_20250408** - Approbation du Compte Financier Unique du budget Lotissement communal 2024,
- **Délibération DEL10_20250408** - Vote du Budget Primitif Lotissement communal 2025

Informations et questions diverses

- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 février 2025

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 février 2025 est adopté à l'unanimité.

- **Délibération DEL4_20250408** : Approbation du Compte Financier Unique du budget principal 2024,
Le rapport mis aux voix est adopté l'unanimité (pour : 07 contre : 0 abstentions : 1)
- **Délibération DEL5_20250408** : Affectation des résultats budget principal 2024,
Le rapport mis aux voix est adopté l'unanimité (pour : 09 contre : 0 abstentions : 0)

Séance du 08 avril 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Florent LACARRÈRE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	8
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 1

Etaient présents :

COTDELOUP Sébastien, FEUGAS Patrice, GARROT Virginie, LACARRÈRE Florent, LOUSTEAU Amandine, LORILLON Grégory, SANJUAN Isabelle

Procurator(s) :

LACARRERE Clément, LATAPIE-SENES Lydie

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

FERNANDEZ Sophie, VINUESA ORTIZ Gabriel

Date de la convocation
25 mars 2025

Date d'affichage
25 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
en Préfecture le SANJUAN Isabelle

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

réuni sous la présidence de Florent LACARRÈRE

Investissement

Dépenses :	Prévu :	106 738,82
	Réalisé :	33 786,14
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	106 738,82
	Réalisé :	79 267,26
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	289 485,54
	Réalisé :	121 055,72
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	289 485,54
	Réalisé :	314 870,46
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	45 481,12
Fonctionnement :	193 814,74
Résultat global :	239 295,86

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Labatmale

Le Maire LACARRÈRE Florent

le(s) secrétaire(s) de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE LABATMALE

Séance du 08 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Florent LACARRÈRE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

COTDELOUP Sébastien, FEUGAS Patrice, GARROT Virginie, LACARRÈRE Florent, LOUSTEAU Amandine, LORILLON Grégory, SANJUAN Isabelle

Procuration(s) :

LACARRERE Clément, LATAPIE-SENES Lydie

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

FERNANDEZ Sophie, VINUESA ORTIZ Gabriel

Date de la convocation
25 mars 2025

Date d'affichage
25 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
SANJUAN Isabelle

__/__/__
et publication du
__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Florent LACARRÈRE après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	48 231,83
- un excédent reporté de :	145 582,91
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	193 814,74
- un excédent d'investissement de :	45 481,12
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	45 481,12

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	193 814,74
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	193 814,74
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	45 481,12

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LABATMALE

Le Maire Florent LACARRÈRE

le(s) secrétaire(s) de séance



➤ **Délibération DEL6_20250408** : Subventions aux associations

Monsieur le Maire explique que lors du vote du budget 2025, le Conseil Municipal a consacré une enveloppe globale de 800 € destinée aux associations. Le conseil municipal doit délibérer pour attribuer les montants des subventions pour chaque association.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DECIDE : d'attribuer à « l'Amicale des Sapeurs-Pompiers » de Pontacq une subvention d'un montant de 50€.

DECIDE : d'attribuer à la « FNACA » une subvention d'un montant de 50€.

DECIDE : d'attribuer à « Tisseuses d'Etoiles » une subvention d'un montant de 50€.

DECIDE : d'attribuer à l'association « Notre histoire entre Sausse et Lagoin » une subvention d'un montant de 50€.

DECIDE : d'attribuer à « l'ADMR Vallée de l'Ousse » une subvention d'un montant de 100€.

DECIDE : d'attribuer au « Comité des Fêtes » une subvention d'un montant de 500€, sous réserve d'une demande en ce sens, le cas échéant, liée à l'organisation d'une manifestation.

Le rapport mis aux voix est adopté l'unanimité (pour : 09 contre : 0 abstentions : 0)

➤ **Délibération DEL7_20250408** - Vote du Budget Primitif communal 2025

Le rapport mis aux voix est adopté l'unanimité (pour : 09 contre : 0 abstentions : 0)

Séance du 08 avril 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Florent LACARRÈRE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

COTDELOUP Sébastien, FEUGAS Patrice, GARROT Virginie, LACARRÈRE Florent, LOUSTEAU Amandine, LORILLON Grégory, SANJUAN Isabelle

Procurator(s) :

LACARRÈRE Clément, LATAPIE-SENGES Lydie

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

FERNANDEZ Sophie, VINUESA ORTIZ Gabriel

Date de la convocation
25 mars 2025

Date d'affichage
25 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
SANJUAN Isabelle

____/____/____

et publication du

____/____/____

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Florent LACARRÈRE,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 119 618,35

Recettes : 119 618,35

Fonctionnement

Dépenses : 340 027,56

Recettes : 340 027,56

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 119 618,35 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 119 618,35 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 340 027,56 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 340 027,56 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Labatmale

Le Maire LACARRÈRE Florent

le(s) secrétaire(s) de séance



➤ **Délibération DEL8_20250408** - Fiscalité locale - Vote des taux

Le Maire expose à l'assemblée que le conseil municipal doit se prononcer chaque année sur la détermination des taux de fiscalité directe locale : taxe d'habitation, taxe foncière (bâti et non bâti) et contribution foncière des entreprises.

Les taux votés par la commune s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par la direction générale des finances publiques et figurent sur l'état de fiscalité directe locale 2024 (état n° 1259).

Le Maire propose pour l'année 2025, malgré les baisses de dotation auxquelles la commune doit faire face, de ne pas augmenter les différents taux.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

Décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales 2025 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 19,43 %
- Taxe foncière (non bâti) : 30.91%
- Taxe d'Habitation rebaptisée Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 8,19 %

Charge le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Le rapport mis aux voix est adopté l'unanimité (pour : 09 contre : 0 abstentions : 0)

➤ **Délibération DEL9_20250408** - Approbation du CFU budget Lotissement communal 2024
Le rapport mis aux voix est adopté l'unanimité (pour : 08 contre : 0 abstentions : 01)

➤ **Délibération DEL10_20250408** -Vote du Budget Primitif Lotissement communal 2025
Le rapport mis aux voix est adopté l'unanimité (pour : 09 contre : 0 abstentions : 0)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABATAMLE

Séance du 08 avril 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Florent LACARRÈRE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	7
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 1

Etaient présents :

COTDELOUP Sébastien, FEUGAS Patrice, GARROT Virginie, LACARRÈRE Florent, LOUSTEAU Amandine, LORILLON Grégory, SANJUAN Isabelle

Procurator(s) :

LACARRERE Clément, LATAPIE-SENGES Lydie

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

FERNANDEZ Sophie, VINUESA ORTIZ Gabriel

Date de la convocation
25 mars 2025

Date d'affichage
25 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A(On)t été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
SANJUAN Isabelle

<u> </u>
et publication du
<u> </u>

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 <i>"Lotissement Communal"</i>
réuni sous la présidence de Florent LACARRÈRE

Investissement

Dépenses :	Prévu :	10 000,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes :	Prévu :	10 000,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	10 000,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes :	Prévu :	10 000,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Labatmale

Le Maire LACARRÈRE Florent

le(s) secrétaire(s) de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABATMALE

Séance du 08 avril 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Florent LACARRÈRE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

COTDELOUP Sébastien, FEUGAS Patrice, GARROT Virginie, LACARRÈRE Florent, LOUSTEAU Amandine, LORILLON Grégory, SANJUAN Isabelle

Procurator(s) :

LACARRÈRE Clément, LATAPIE-SENGES Lydie

Etai(en)t absent(s) :Etai(en)t excusé(s) :

FERNANDEZ Sophie, VINUESA ORTIZ Gabriel

Date de la convocation
25 mars 2025

Date d'affichage
25 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
SANJUAN Isabelle

et publication du

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 <i>" Lotissement Communal "</i> réuni sous la présidence de Florent LACARRÈRE
--

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 10 000,00

Recettes : 10 000,00

Fonctionnement

Dépenses : 10 000,00

Recettes : 10 000,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 10 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 10 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 10 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 10 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Labatmale



Le Maire LACARRÈRE Florent

le(s) secrétaire(s) de séance

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Questions diverses.** *Aucune autre question diverse reçue.*

La séance est levée à 23h30

Le Président de séance
Florent Lacarrère

La secrétaire de séance
Isabelle Sanjuan